

Rapport HAS "Programmes de récupération améliorée après chirurgie (RAAC)" - Juin 2016

01/06/2016

L'objectif de ce rapport de la HAS est de "mettre à disposition des professionnels de santé un socle des connaissances des données publiées" et d'"informer les acteurs de santé des enjeux et des données relatives à son développement à travers les expériences à l'internationale et en France".

La HAS rappelle que la récupération améliorée après chirurgie (RAAC) est "une approche multidisciplinaire de prise en charge globale du patient en période péri-opératoire visant au rétablissement rapide de ses capacités physiques et psychiques antérieures". L'objectif est de "réduire significativement la mortalité et la morbidité et a aussi pour conséquence in fine de voir réduire les durées d'hospitalisations".

"Sa pratique est multidisciplinaire et nécessite donc des efforts combinés de l'ensemble des équipes médicales (médecins anesthésistes, chirurgiens, rééducateurs, infirmiers, kinésithérapeutes, aides-soignants, etc.), ainsi qu'un environnement administratif et organisationnel favorable".

Le rapport présente les données de la littérature sur la RAAC dans les différents types de chirurgie, décrit les expérimentations internationales et françaises, liste les aspects organisationnels requis pour sa mise en place (multidisciplinarité, coordination, formation...), évoque les freins au déploiement de la RAAC et aborde les questions économiques.